



Biodiversité végétale

Des espèces "se meurent" au Sud-ouest

Au Burkina Faso, selon une étude du ministère en charge de l'environnement, des milliers d'hectares de forêts sont détruits chaque année. Dans la région du Sud-Ouest, zone riche en flore, la pérennité des espèces végétales est mise à rude épreuve par leur surexploitation, les aléas climatiques et l'orpaillage.



Photo : Edith Bakala

Ces exploitations artisanales impactent négativement les espèces végétales dans la forêt de Koulbi.



Photo : Edith Bakala

Le chef de site de la réserve totale de faune de Bontioli, Antoine Tiemtoré, affirme que la population est uniquement autorisée à ramasser du bois mort dans la forêt.



Le président de l'Association régionale des tradipraticiens, Sansan Kambou : "Un tradipraticien doit avoir une technique pour couper les espèces rares".

Située à 25 kilomètres de la ville de Batié, dans la province du Noumbiel, la forêt de Koulbi est bordée à l'Est et à l'Ouest, par les frontières du Ghana et de la Côte d'Ivoire. En cette matinée du mercredi 27 mars 2019, elle affiche un calme plat, perturbé, par intermittence, par les cris des oiseaux et autres reptiles. Insécurité oblige, l'équipe de Sidwaya est escortée par deux forestiers. D'une superficie de 45 mille hectares (ha), la forêt de Koulbi est depuis quelques années, le refuge de nombreux malfaiteurs.

En dépit de sa végétation luxuriante, elle subit régulièrement des agressions anthropiques (recherche de sols fertiles, coupe du bois de chauffe, orpaillage, etc.). Ces activités frauduleuses martyrisent, lentement mais sûrement, cette biodiversité protégée. De nombreuses espèces sont, en effet, en voie de disparition.

Il s'agit du Faca (l'une des composantes du *Zanthoxylum zanthoxyloides*) ou "Rapoko" en mooré, utilisé pour soigner la drépanocytose, du karité du "génie" (*Trichilia emetica*), indiqué pour le traitement des hémorroïdes, et du "Peelga" (*Securidaca longepedunculata*) en langue locale,

efficace contre les morsures de serpents. La forêt de Bontioli n'est pas, non plus, à l'abri des actions illégales de l'Homme.

Le chef de site de la réserve totale de Bontioli, Antoine Tiemtoré, soutient que les besoins en bois des orpailleurs des zones environnantes sont "énormes". La réserve partielle de faune est située à quelques encablures de celle de Bontioli. « Ces deux réserves, d'une superficie de 42 500 ha, sont riches de plus de 200 espèces végétales très diversifiées », précise-t-il. Selon M. Tiemtoré, les animaux jouent un rôle important dans la régénération des espèces dans l'espace. Malheureusement, déplore-t-il, leur action est "gravement" entravée par les activités de braconnage. "Les producteurs de coton affectent également le développement des espèces végétales. Car, ils occupent anarchiquement de vastes étendues de terre", relève-t-il. L'agent forestier souligne, par ailleurs, que le Faca, un puissant aphrodisiaque, que l'on retrouve encore dans le Sud-Ouest, n'existe plus dans les régions du Plateau central, du Nord et du Sahel. Il en est de même du caïlcédrat (*Khaya senegalensis*) et le *Pterocarpus erinaceus*

(Noïga). Cette dernière espèce à l'entendre est "surexploitée" par les éleveurs et les tradipraticiens. Le président de l'association régionale des tradipraticiens du Sud-Ouest, Sansan Kambou, révèle que les racines, les feuilles et les écorces du caïlcédrat sont très prisées pour leurs vertus thérapeutiques. Il regrette, cependant, que les techniques de coupe et de protection ne soient pas maîtrisées par la plupart des acteurs. De plus, ajoute-t-il, certaines personnes ne disposent pas d'un permis de récolte délivré par les services des Eaux et Forêts. "Notre association a conscience de cette menace qui pèse sur les espèces. C'est pourquoi, nous disposons en notre sein de deux jardins botaniques", affirme-t-il.

Des espèces en voie de disparition

L'Inspecteur général des Eaux et forêts, Dr Lassina Sanou, par ailleurs chercheur, indique que le Code forestier protège environ 23 espèces, qui bénéficient d'un statut particulier de protection. A l'entendre, "L'Atlas de biodiversité du Burkina Faso" du Pr Adjima Thiombiano (actuel président de l'université

Ouaga II) présente environ une soixantaine d'espèces aux vertus diverses en voie de disparition. C'est dans l'optique de "prévenir que guérir", que depuis 1999, le projet Pharmacopée valorisée (PHAVA), financé par la Coopération française, sensibilise les tradipraticiens aux bonnes pratiques de récoltes, de séchage, de culture et de préservation. Le directeur régional de l'environnement du Sud-Ouest, Kibsi Evrard Ouédraogo,

demeure optimiste. Pour lui, une prise de conscience des populations permettra de restaurer et de préserver les espèces "précieuses" en voie de disparition, notamment le Kanga (Afzelia africana), classée vulnérable par l'Union internationale de conservation de la nature (UICN). Les agriculteurs Bertrand Somé de Diébougou et Sanwoulo Da de Batié, reconnaissent que la plupart des paysans détruisent des arbres ou utilisent des



Photo : Edith Bakala

Le *Cratogeomys* se fait très rare.



Pour le directeur provincial de l'environnement du Nounbiel, Jean De Dieu Sié Da, la régénération naturelle assistée permet de repeupler la forêt classée de Koulbi.



Le directeur régional en charge de l'environnement, Evrard Kibsi Ouédraogo : «La surexploitation compromet la pérennité des différentes espèces».

pesticides nocifs. Ils estiment, qu'avec un appui technique des agents des ministères en charge de l'environnement et de l'agriculture, ces comportements peuvent cesser. Le premier adjoint au maire de Kpueré, Dah Sié, dans la province du Nounbiel et ses administrés préfèrent prendre en main leur destin environnemental. A ses dires, des séances de reboisement sont annuellement organisées. En outre, des formations aux techniques de cueillette des fruits forestiers sont régulièrement initiées au profit des femmes de la commune. Les feuilles des arbres et leurs écorces occupent une place de choix dans de nombreux rituels. De l'avis du chef de terre de Diébougou, Sié Félix Ouattara, si toutes les plantes venaient à disparaître des forêts, il y en aura toujours dans les bosquets sacrés. «Nous disposons de toutes sortes d'espèces végétales pour nos rituels. Certaines d'entre elles ne doivent pas être cueillies. Si jamais un fraudeur viole cette règle coutumière, il peut avoir de sérieux ennuis», avertit-il. Le directeur des forêts et de la reforestation, Mamadou Baïle, souligne que le Burkina Faso est un pays sahélien avec de faibles ressources forestières. Au regard de la menace grandissante, il estime donc que ces mesures coutumières peuvent toujours être mises à contribution, pour renforcer les dis-

positions administratives et techniques, en vue de pérenniser les espèces. Le Programme d'investissement forestier (PIF) mène des actions de police forestière pour mettre fin à toutes les formes d'irrégularités dans les forêts. Selon le directeur régional en charge de l'environnement, des écoles, des dispensaires, un marché baptisé 'Hong-Kong', auparavant construits à l'intérieur de la forêt de Koulbi, ont été délocalisés.

Six agents pour protéger 40 000 ha de forêt

Aux dires du directeur provincial de l'Environnement du Nounbiel, Jean

De Dieu Da Sié, des individus des deux côtés de la frontière avec le Ghana pénètrent nuitamment dans la forêt de Koulbi pour s'adonner au braconnage et à l'exploitation du bois. Le chef d'unité de la forêt classée de Koulbi, Soumaïla Guiré, raconte qu'en 2014-2015, un incident survenu dans la localité a entraîné la mort d'un orpailleur. A la suite de cet événement regrettable, se souvient-il, tous les forestiers ont été déguerpis. «Depuis notre arrivée sur le site, nous faisons des patrouilles de dissuasion avec nos propres motos. Le carburant est à nos frais. Nous ne sommes que six agents pour une



Le Faca, selon le forestier Tiemtoré, est un aphrodisiaque qui a disparu dans certaines régions.

forêt de plus de 40 mille hectares. Des doléances ont été soumises à la hiérarchie mais jusque-là, rien n'est encore fait», déplore-t-il. Le manque d'agent est également évoqué à Bontioli par le chef de site, Antoine Tiemtoré. Celui-ci souhaite que l'Etat dote les forestiers de moyens financiers et matériels, pour préserver les 'patrimoines' du Burkina Faso. «Si le colon a pu comprendre depuis 1956 que la réserve de Bontioli a un intérêt national et international pour notre pays, il faut que l'Etat prenne des mesures adéquates pour que la forêt soit libérée des activités frauduleuses», préconise-t-il.

Et de s'interroger: «Comment un très petit nombre de forestiers peut-il faire face à des milliers de personnes prêtes à mourir pour l'or ou pour autre chose?». Par ailleurs, le directeur provincial de l'Environnement du Nounbiel relate que chaque année, au moins 90% de ladite forêt part en fumée, avant l'arrivée des premières pluies. Le directeur provincial en charge de l'environnement de la Bougouriba, Joachim Zongo, assure, pour sa part, que dans le domaine de la recherche, des possibilités de récupération des espèces en voie de disparition existent à travers la création de pépinières à grande échelle. Il dit avoir également foi en la méthode

de sensibilisation qu'est l'éducation environnementale. Ces deux idées ont été déjà mûries par le Centre national des semences forestières (CNSF) qui dispose, d'une part, d'une pépinière où sont expérimentées la propagation et la régénérescence de ces espèces, d'autre part, d'une banque de semences. L'Inspecteur des Eaux et Forêts, Ali Daboné, de la division production et promotion des semences, souligne que les forêts régressent considérablement. Le souci majeur du centre, poursuit-il, est de promouvoir les espèces locales. Son rêve est de revoir un "Burkina Faso verdoyant". Mais, l'avènement de cette "révolution verte" dépend, soutient-il, d'une volonté politique. Elle passe, fait-il savoir, par la mise à la disposition des acteurs, de moyens techniques et financiers conséquents. Dr Sanou annonce d'ores et déjà la création d'un jardin botanique de plantes médicinales à Tengandogo, à la périphérie de Ouagadougou. Ce jardin pédagogique permettra de sensibiliser les tradipraticiens aux possibilités de régénérer les espèces en voie de disparition au Burkina Faso. «Dans le cas contraire, nos petits-fils n'auront pas la chance de connaître certaines espèces végétales», prévient-t-il.

✍ Afsétou SAWADOGO



Un pied du Pterocarpus erinaceus vendu à 200 mille F CFA entre dans la fabrication des meubles à l'étranger.